



arnaque en bande organisé

Par **pasunpigeon**, le **01/03/2012** à **16:34**

Collectif

de PASUNPIGEON , posté le 01 mars 2012 à 15h12

Je viens de découvrir la fabuleuse arnaque de la société PHONEANDPHONE.

Il ne sert a rien de discuter ou telephoner avec cette société .

Il faut se regrouper au collectif PASUNPIGEON et engager une procédure judiciaire contre les responsables des escroqueries et les faire condamner ainsi que leur complice,les salariés de cette entreprise et bien sur toute la chaine mis en place depuis toute ces années,imaginé le nombre de personnes qui on laissé ces escrocs empochés tous cette argent avec leur montage , leur combine.

Ils doivent etre condamnés a de lourde peines de prison et des dommages et interets très lourd.Les salariés sont complices de leur acte donc eux aussi connaissons la douleurs des peines qu ils encourts .

La FRANCE est un pays de droit et pour quelques euros vous retrouverez votre dignité .

radnic@hotmail.fr

la resistance doit naitre , nous ne sommes pas des pigeons

Par **Louxor_91**, le **02/03/2012** à **09:39**

ne serait ce pas un bel exemple de diffamation que ce texte ?

Par **pasunpigeon**, le **02/03/2012** à **09:49**

Diffamation oui et escroquerie en bande organisé ,la justice les a deja condamnés et il est temps de mettre ces personnes sous les verrous.Complicité d association de malfaiteurs en bande organisé .

PHONEANDPHONE tous complice et surtout leur salarié.

Une procédure est lancé ,des dizaines de personnes se joignent a la plainte,comment peut on se comporter ainsi ,prelever des sommes sur des comptes bancaires sans autorisations sa se nomme comment de la diffamation ????? DU VOL !!!!!

alors j attends les plaintes de PHONEANDPHONE les voyous .

Par **Louxor_91**, le **02/03/2012** à **10:02**

je conçois l'arnaque dont vous parlez mais nommer ainsi cette entreprise en les accusant publiquement risque, mais peut être que je me trompe, de se retourner contre vous...? Si eux ont certaines pratiques douteuses votre façon de faire s'apparente à de la diffamation... il me semble en tout cas...

Par **pasunpigeon**, le **02/03/2012 à 10:10**

J ai été obligé de faire opposition a ma carte bancaire et fermer mon compte bancaire car cette société prélevait de l argent sur mon compte
Meme mon banquier ne comprends pas comment une société peut se comporter ainsi mais aller lire les plaintes contre eux , ce n est pas la première fois qu il le font et des comportements penalement condamnable par la justice et c est mon avocat qui le prouvera et qui les enverra derrière les barreaux .IL ne m impressionne pas.